

XVII

Québec, 15 janvier 1850.

Messieurs,

Je suis chargé par les Syndics des Chemins à Barrières de Québec d'accuser réception de votre lettre en date du 8 courant, avec le memorandum y joint, et de vous informer qu'ils ne peuvent reconnaître ce memorandum pour exact dans tous ses points, notamment cette partie où il est dit que dans le cas où l'affaire (de l'achat du pont Dorchester) serait soumise à un arbitrage ou à un jury, les propriétaires se réservent le droit de montrer la valeur courante des débentures comme partie de leur cause.

J'ai ordre d'ajouter qu'avant d'aller plus loin, les Syndics demandent qu'il leur soit fourni un état des choses que les propriétaires veulent qu'ils soient soumises à une évaluation.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé)

J. PORTER,

Secrétaire.

A. T. R. Smith et H. S. }  
Anderson, écuyers, pour }  
les propriétés du P. D. }

XVIII.

Québec, 16 janvier 1850.

Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 janvier courant, dans laquelle vous dites que vous êtes chargé par les commissaires des Chemins à Barrières de Québec de nous informer qu'ils ne peuvent admettre le memorandum joint à notre lettre du 8 courant, et plus particulièrement cette partie où il est dit que c'est une condition expresse " que dans le cas où l'affaire (de l'achat du pont " Dorchester) serait soumise à un arbitrage ou à un jury, les propriétaires se réservent le droit de montrer la valeur courante des débentures comme partie de leur cause."

En réponse, nous devons encore adhérer à ceci, comme la substance de l'accord ou entente entre nous.

Vous dites que vous avez ordre d'ajouter qu'avant de se décider à aller plus loin, les Syndics demandent qu'il leur soit fourni un état des choses que les propriétaires veulent qu'ils soient soumises à une évaluation. En réponse à cette partie de votre lettre, nous avons à dire que les choses que les propriétaires désirent soumettre à des évaluateurs ou experts, sont l'estimation de " la pleine et entière valeur " du pont-levis maintenant appelé pont Dorchester, avec la maison de péage, la barrière et dépendances qui peuvent y appartenir, et les montées et